

Séisme en Asie du Sud - Subvention exceptionnelle allouée à la Croix-Rouge Française, délégation départementale du Doubs

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le tsunami, conséquence du très violent séisme du 26 décembre écoulé au large de l'Indonésie, a ravagé le littoral de plusieurs pays d'Asie du Sud-Est et d'Asie méridionale, et l'on dénombre des dizaines de milliers de morts et de disparus. La Croix-Rouge évoque le chiffre de plus d'un million de personnes déplacées et sans abri qui vont se trouver exposées à des risques épidémiques. En effet, devant l'ampleur de cette catastrophe, l'Organisation Mondiale de la Santé redoute particulièrement une crise sanitaire.

Huit pays d'Asie du Sud ont été durement frappés, et notamment l'Indonésie, la Thaïlande, l'Inde, la Malaisie, le Sri Lanka, les Maldives. Mais des victimes ont été également dénombrées sur les côtes du continent africain.

L'ONU a lancé la plus grande opération humanitaire de son histoire. L'Union Européenne et de nombreux pays, dont la France, apportent une aide d'urgence et leur soutien financier et technique.

La Croix-Rouge et le Croissant Rouge ont sollicité des dons et en appellent à la solidarité internationale pour faire face à la détresse des rescapés, dont les besoins sont énormes.

Devant l'urgence de la situation, et sans tarder, la Ville s'est associée à l'élan de solidarité envers les populations durement touchées, en allouant une subvention exceptionnelle de 10 000 € à la Croix-Rouge Française, ce par dérogation et conformément à la circulaire du Directeur Général de la comptabilité publique du 28 décembre 2004.

Par courrier du 28 décembre 2004, l'ensemble du Conseil Municipal a été informé de la démarche qui vous est présentée ce soir.

La somme de 10 000 € mandatée le 29 décembre 2004 a été imputée au chapitre 65.020.6574 code service 48020, qui a été abondé par un transfert de crédit d'égal montant du compte de dépenses imprévues inscrit au BP 2004, chapitre 022.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de cette subvention.

«M. LE MAIRE : Je vous ai dit effectivement et je vous remercie de m'avoir autorisé à le faire dans cette situation d'urgence, ce qu'il faut désormais c'est que la solidarité soit effective et continue à s'exercer notamment en direction de toutes celles et de tous ceux qui sont en difficulté. Une opération est coordonnée entre autres je crois par la Région de Franche-Comté et c'est bien que ce soit la Région qui ait pris cette initiative. Je redis notre disponibilité, celle de nos services pour éventuellement participer à cela. J'ai eu aussi des propositions d'un certain nombre d'autres associations pour mettre en place peut-être une manifestation un peu spécifique. J'en ai rencontré un certain nombre, tous sont d'accord pour dire que désormais il faut attendre que les projets soient un peu plus clairs en terme de reconstruction pour s'avancer à nouveau. Les responsables de la Croix-Rouge départementale me l'ont dit aussi. Il ne s'agit pas effectivement de redonner des crédits pour l'intervention immédiate mais au contraire il faut qu'il y ait des actions pérennes qui permettent de reconstruire ces pays. Par exemple, je reconnais bonne l'initiative du Président de la République qui est de dire : on va faire de la Réunion un centre d'alerte, quand les choses sont bonnes, je le dis. Ça me rend un peu plus crédible que ceux qui disent que toujours tout est mal. Monsieur LABORIE, vous allez me dire que ce que je viens de dire est exact.

M. Loïc LABORIE : Pas du tout, Monsieur le Maire !

M. LE MAIRE : Pas du tout ? Ah, c'est dommage.

M. Loïc LABORIE : C'est vrai quand même et je prends une précaution oratoire parce que je vais vous poser une question et je ne voudrais pas qu'elle soit mal interprétée, hors tout esprit de polémique, une question sur laquelle j'avais été interpellé par un courrier du 28 décembre dans lequel vous nous alertiez effectivement sur la démarche que vous souhaitiez entreprendre. Dans ce courrier, vous

indiquez qu'il y avait et le présent rapport le confirme, deux demandes de subventions, une de la Croix-Rouge et une du Croissant Rouge. J'avais compris, dans le courrier du 28 décembre et c'est confirmé aujourd'hui, que seule la Croix-Rouge bénéficie d'une subvention du Conseil Municipal de la Ville. Donc je voulais juste savoir, vraiment sans polémique aucune, pourquoi il y a eu deux demandes, est-ce qu'il n'y en a qu'une, est-ce qu'il y a une raison objective, je ne sais pas, je voulais juste poser la question.

M. LE MAIRE : Pour être objectif avec vous, il n'y a pas eu de demande puisque c'est moi-même qui ai proposé et qu'après il y a eu une articulation au niveau de la Croix-Rouge Française qui coordonne ça avec l'aide internationale et c'est plutôt le Croissant Rouge qui oeuvre dans un certain nombre de pays, entre autres l'Indonésie. Il n'y a pas du tout de polémique par rapport à ça, je contacte plus facilement l'institution que nous connaissons à Besançon, la Croix-Rouge. De toute façon, nous avons déjà envoyé des aides dans des pays au Croissant Rouge.

M. Loïc LABORIE : C'est un problème de rédaction.

M. LE MAIRE : Il y a peut-être un problème de rédaction, je vous avoue que cela m'a peut-être un peu échappé.

M. Sébastien MAIRE : Sur la question de Loïc LABORIE, je pense que de toute façon il n'y a pas de souci à avoir puisque ces deux organisations collaborent parfaitement au niveau international, c'est même un exemple de collaboration, donc je pense que ça ne posera pas de souci. Moi je voulais saluer la réaction rapide du Maire qui est intervenu dans les tout premiers jours, le lendemain de la catastrophe, donc bien avant le déluge médiatico-émotionnel qui a suivi et dans lequel nous sommes encore aujourd'hui. C'est vrai que l'ampleur de la catastrophe est effrayante même si d'autres cataclysmes naturels avaient fait leur lot de victimes sans malheureusement soulever autant de compassion, je pense au Bangladesh en 1991 avec 140 000 morts, le Darfour par exemple...

M. LE MAIRE : Le dernier tremblement de terre en Afrique où 10 000 personnes sont encore sous des tentes actuellement.

M. Sébastien MAIRE : Par contre, ce qui est vraiment sans précédent, c'est la mobilisation de la Société Civile et je crois que ça doit vraiment être encouragé mais en faisant attention de ne pas retomber dans les erreurs du développement. Et je vois deux erreurs, pas pour Besançon, mais d'une manière générale, deux erreurs par rapport auxquelles il faut qu'on soit vigilant, la première c'est de soutenir des initiatives qui se font avec le cœur sur la main mais qui ne sont pas forcément efficaces sur le terrain. Je donne deux exemples : j'ai entendu par exemple que la Région de Bretagne voulait envoyer des bateaux. Alors envoyer des bateaux, pourquoi pas, mais on peut aussi trouver des bateaux dans les autres pays d'Asie qui n'ont pas été...

M. LE MAIRE : Ils sont peut-être plus adaptés les bateaux là-bas.

M. Sébastien MAIRE : ... oui, tout à fait, qui sont plus adaptés, qui n'ont pas été touchés donc par le cataclysme, les frais d'envoi d'un bateau depuis la France, ça correspond à 5 ou 6 bateaux là-bas donc il faut au maximum essayer de favoriser les échanges Sud-Sud dans ce type d'action. Et autre chose, j'ai vu que certaines collectivités cherchaient, par exemple, à envoyer des artisans pour aider à la reconstruction. Il y a des artisans en Asie, il y a des artisans qui ont un savoir-faire, qui ont simplement besoin de moyens pour reprendre leur activité mais ils n'ont certainement pas besoin que des artisans du Nord viennent leur dire comment travailler. C'est une chose sur laquelle il faut qu'on soit vigilant. La deuxième erreur, comme vous l'avez dit Monsieur le Maire, c'est de croire qu'il n'y a plus que l'Asie qui a besoin d'aide humanitaire.

M. LE MAIRE : Il y a l'Afrique.

M. Sébastien MAIRE : L'ONU a appelé pour cette année 2005, avant cette catastrophe, à un appel de fonds pour 14 crises humanitaires dont 12 en Afrique qui touchent 26 millions de personnes. Et là je cite le Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies, qui dit qu'«il est aussi terrible de mourir de faim dans la

région du Darfour au Soudan que sur les plages des pays frappés par le tsunami et si nous sommes d'accord sur le fait que la vie humaine a la même valeur partout dans le monde, alors nous devrions faire preuve de la même générosité, quelle que soit la région concernée». C'est vrai que les pays africains, notamment, mais c'est aussi le cas pour l'Amérique du Sud ou d'autres pays d'Asie qui n'ont pas été touchés par la catastrophe, sont très inquiets au regard des promesses des Etats, pas des populations mais des Etats pour cette aide d'urgence car ils craignent que ce soit autant d'aides qui soient défalquées de ce qui leur était prévu. Je pense que, et ça a été dit aussi par les Nations Unies, nous ne devons pas oublier que c'est la vulnérabilité sociale et humaine qui transforme un phénomène naturel en catastrophe et que le nombre de victimes de cette catastrophe est une conséquence directe du sous-développement, absence de système d'alerte, un nombre incalculable de personnes qui vivent dans des maisons de bois ou de torchis ou pas dans des habitations dignes de ce nom. Si nous voulons véritablement répondre et accompagner ce mouvement sans précédent de la Société Civile, cette «conscientisation» internationale, il nous faudra répondre à d'autres enjeux sur le long terme, notamment faire en sorte que les Etats respectent les objectifs qui ont été fixés par la communauté internationale pour l'aide au développement, il est de 0,7 % du PIB, aucun Etat n'y est parvenu, la France est à 0,4, doter les collectivités de moyens humains et financiers pour qu'elles puissent animer de véritables politiques de coopération décentralisée et bien sûr accompagner, intensifier les politiques d'éducation au développement, de promotion du commerce équitable, du tourisme solidaire, la sensibilisation dans les écoles parce que c'est véritablement sur le long terme qu'on arrivera à faire en sorte que ce type d'événement naturel ait des conséquences moins fâcheuses pour les populations.

M. LE MAIRE : Merci Sébastien. Je crois qu'il faut effectivement réfléchir sur le type d'aide à apporter. Leur envoyer des bateaux ? Mais seront-ils adaptés ? Envoyer des artisans d'ici, non, car il ne faut surtout pas qu'on soit là-bas des donneurs de leçons, ils savent faire selon les coutumes et les habitudes du pays. Je suis quand même très interrogatif quand je vois ces débauches de moyens et les aides qu'on annonce. Bien sûr, si on compte le prix des rotations d'hélicoptères de l'US Marine, les aides vont être importantes !

Donc vous êtes d'accord, j'en étais sûr d'ailleurs et je vous en remercie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2005.